

Postulat : demande d'étude pour la mise en place d'un accueil pendant les vacances scolaires à l'Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier en date du 23.11.2022

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les délégué-e-s, Mesdames et Messieurs les membres du Codir, Cher-ère-s collègues,

Ce n'est pas un sujet nouveau ni une surprise : si les vacances scolaires sont des pauses nécessaires pour le repos des enfants, leur durée, d'environ 14 semaines annuelles, est un réel souci pour les parents. Concilier travail et famille est un véritable défi pour eux. Ainsi ceux qui travaillent se retrouvent-ils démunis en termes de prise en charge de leurs enfants à chaque session de vacances.

Poser des congés ? Pas toujours possible selon le poste et la quantité de jours à disposition, la durée légale des congés en Suisse étant de 4 semaines.

Faire appel aux grands-parents ? Ceux-ci ne sont pas toujours disponibles, ils sont parfois encore actifs eux-mêmes, ils peuvent aussi ne pas être sur place, qu'il s'agisse de familles locales mais aussi de familles dont les parents résident à l'étranger.

Confier les enfants à une maman de jour ? Vu le manque d'accueillant(e)s en milieu familial, c'est un véritable casse-tête là aussi.

Laisser les enfants à la maison n'est pas toujours une option envisageable selon l'âge pour les jeunes enfants. Pour ceux un peu plus âgés, le risque est grand de les voir passer la journée devant des écrans et des jeux vidéos, lesquels, c'est connu, ne sont pas de bonnes baby-sitters.

Laisser les enfants à la maison n'est pas envisageable selon l'âge, d'autant que la télévision, c'est connu, n'est pas une bonne baby-sitter. On sait, et les collaborateurs d'Egzeko le confirmeront, que les enfants livrés à eux-mêmes pendant les vacances sont en proie à l'ennui, au désœuvrement, voire à l'inquiétude et au stress. Un risque donc pour leur santé mentale mais aussi, livrés à eux-mêmes, pour leur sécurité.

Un sondage a été effectué à l'été 2022 par la Fondation pour l'accueil des enfants de Blonay-St-Légier: en ce qui concerne l'organisation de la garde des enfants durant les vacances scolaires, près de deux tiers des parents annoncent avoir des difficultés à trouver des solutions de garde durant les vacances.

Si l'offre de camps de vacances, privée, est particulièrement riche dans notre région (pas nécessairement sur nos communes d'ailleurs) y recourir est souvent très onéreux :

- 795 Frs pour un camps multi-activités à Haut-Nendaz
- 700 Frs pour 4 jours de ski à Noël 2022 avec l'école Haut-Lac, 130 Frs par jour pour les camps d'été de 9h à 17h (et davantage pour des horaires étendus, sans le repas),
- 499 Frs la semaine chez Totem Vevey
- 450 Frs pour un stage multi-disciplines aux vacances d'automne 2022 à La Fabrik de Benjamin Cuhe à Vevey.

Ceci pose la question des moyens des familles, notamment dans le cas de fratries. Et exclut les revenus modestes et/ou les parents séparés/isolés dont les charges sont souvent importantes. Cette offre du reste n'est pas toujours adaptée aux besoins, à l'instar de Passeport Vacances qui propose des sessions récréatives fabuleuses mais incompatibles avec un agenda professionnel – lieux des activités variables, distants et horaires inadaptés à une journée de travail. Egzéco propose également des journées loisirs selon ses possibilités avec des horaires qui varient (de 9h à 18h dans le meilleur des cas mais plus souvent les après-midis).

La question est également politique et sociale : grâce à une offre d'activités de loisirs sur des journées continues durant les vacances, quelles solutions nos pouvoirs publics souhaitent-ils proposer ? Quelle **équité**

sociale souhaitons-nous pour répondre aux défis de chacune des familles, à commencer par les plus modestes ?

La Ville de Vevey compte 10 unités d'accueil parascolaire (UAP) ouvertes en dehors des heures d'école de 6h30 à 19h00 et pendant les vacances scolaires. Cet accueil connaît un grand succès.

A la Tour-de-Peilz, une permanence est ouverte pendant les vacances d'automne, les Relâches de février, les vacances de Pâques et en été 2 ou 3 semaines. La prise en charge des enfants pendant les vacances scolaires est réservée aux enfants dont les parents travaillent et n'ont pas d'autres possibilités de garde.

A Blonay, sur les années 2013-2015, une première proposition d'accueil a été mise en place durant les vacances d'octobre dans une UAPE du réseau. Faut de participants suffisants, cette prestation n'a pas été reconduite. Par la suite, ont été lancés des camps de jours, organisés par une habitante de Blonay, et appuyée par une équipe de volontaires. Ces camps proposent une prise en charge avec des activités durant les vacances de Pâques et d'automne, et connaissent aujourd'hui un succès certain au point d'avoir dû mettre en place une liste d'attente.

Serions-nous à ce point bien lotis que la demande soit si différente de nos communes voisines ? Il nous semble qu'à ce stade chacun s'organisant comme il le peut (cf le sondage) la demande ne serait pas immédiate. Mais le temps que les gens prennent connaissance de cette nouvelle possibilité, ce serait un vrai soulagement.

Naturellement, il s'agit ici de parler d'un *accueil* mais pas d'une *garderie*. La durée et la fréquence des vacances scolaires implique nécessairement une approche pédagogique de qualité. Les activités de loisirs et cours de vacances donnent la possibilité aux enfants de jouer et de faire du sport tout en s'amusant. Parmi les activités proposées aux enfants on pourrait trouver entre autres, des sorties en forêt, du bricolage, de la natation, de la gymnastique, etc.

La structuration actuelle de l'ASICC nous semble compatible avec la prise en compte de ce besoin, qui s'inscrit dans les démarches et projections en termes de recrutement et d'infrastructures. La présence de responsables pédagogiques au sein d'Ondine est un gage de compétence pour la mise en place de ce genre d'offre. Les collaborateurs d'Ondine et d'Egzeko font déjà partie du système et seraient sans doute partants pour continuer de travailler pendant les périodes de vacances – motivés également par une augmentation de leur rémunération. Et a priori nous avons des locaux à disposition.

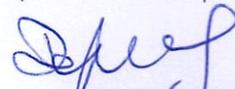
Par souci d'équité sociale, cette intégration des structures et personnels en place permettrait d'assurer un service public accessible aux familles en difficulté, contrairement aux structures privées aux tarifs prohibitifs.

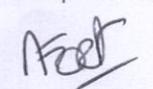
En conséquence, nous formulons les demandes suivantes auprès du Comité de Direction de l'ASICC

- 1. Quelles étaient les questions et les résultats des sondages déjà menés (par l'APE et Egzeko ?) quant aux besoins de structure pour les vacances scolaires ? Permettent-ils de quantifier le besoin ? Nous souhaiterions avoir ces informations pour notre séance de mars 2023.**
- 2. Que faut-il mettre en place pour ouvrir une structure « test » dès la rentrée scolaire 2023-2024 ?**

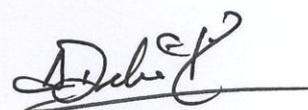
Avec nos remerciements pour l'attention portée à ce postulat et pour vos réponses,


Isabelle Mougneau
Corsier-sur-Vevey


Véronique Debars
Corsier-sur-Vevey


Mélanie Fort
Chardonne


Caroline Almond
Chardonne


Alain Debétaz
Corseaux